

A cœur ouvert

N° 5 – Septembre 2020

Ce n'est pas aux salarié-es et retraité-es de payer la crise !

Plan d'urgence pour les ÉHPAD, 3 axes :

CREATION

- 100 000 emplois statutaires sur la base de 1 salarié-e pour 1 résident-e, 7 jours/7 pour atteindre 300 000 sur 3 ans, avec
- Plan d'investissement pour la modernisation
- Plan de relance de création d'Éhpad publics et non lucratifs
- Adosser à des hôpitaux de proximité, centre de santé...
- Des droits nouveaux pour les salarié-es dans l'intervention sur la gestion et les conditions de travail et pour les résidents-es et leurs familles

FORMATION

- Création de filière gériatrique
- Plan de formation de personnel qualifié aides-soignants-es, infirmiers-es, kiné, etc... gériatres

FINANCEMENT

- Financement solidaire à 100% par la sécurité sociale à partir des entreprises, calculé sur les richesses produites par le travail des salarié-es dans les entreprises...



Nous vivons une période dramatique concernant la réponse aux besoins de santé dans le cadre d'un service public auquel l'hôpital a de plus en plus de mal à faire face. La pandémie du covid-19 a mis en évidence de manière éclatante la dégradation du service public hospitalier, des EHPAD, de l'ensemble du système de santé...

Les réponses apportées par le Ségur de la santé ne sont pas à la mesure des attentes des personnels tout comme celles des patient-es. Le moratoire demandé pour les fermetures de lits, de services n'a pas été acté. L'exigence de 100 000 emplois supplémentaires dans les hôpitaux et de 100 000 par an sur 3 ans dans le secteur du médico-social n'a pas été entendue. La prime octroyée ainsi que la revalorisation salariale prévue ne calment pas les initiatives d'actions envisagées dont celle du 17 septembre.

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement vient de voter deux lois relatives à la dette sociale et à l'autonomie :

- La première vise à transférer 136 milliards d'euros à la CADES - Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale - dont 92 milliards de déficits envisagés suite aux nombreuses exonérations de cotisations sociales octroyées aux entreprises. Cette opération vise à mettre l'essentiel du coût de la crise sanitaire totalement inédite à la charge de la Sécurité Sociale. Or, cette dette résulte d'un manque d'investissement de l'Etat. **Il est donc totalement illégitime de la faire supporter par la Sécurité Sociale.** D'autant que le coût résulte pour une bonne part des choix politiques qui ont conduit à affaiblir notre système sanitaire avec notamment des suppressions massives de lits. De plus, le prolongement de 2024 à 2033 du remboursement financé pour l'essentiel par la CSG et la CRDS, obligera les salarié-es et les retraité-es à payer cette dette à la place de l'Etat et du Capital totalement exemptés.
- Le second texte de loi engage également le Gouvernement à remettre à l'automne un rapport présentant les modalités de mise en œuvre d'une nouvelle branche relative au soutien à l'autonomie et au handicap des personnes âgées. Nous sommes complètement opposé-es à cette solution qui ouvrirait la porte aux assurances privées pour couvrir le « risque dépendance ».

Le PCF exige la reconnaissance d'un droit à l'autonomie dans le cadre branche maladie de la Sécurité Sociale et dans le cadre de la solidarité nationale. Nous estimons que cette question fait partie des aléas de la vie tout comme la maladie, la maternité, le décès ou les accidents du travail et les maladies professionnelles. **Nous avons besoin d'un réel plan d'urgence pour la santé et d'une loi-cadre concernant le « grand âge ».**

Daniel Blache

Collectif national des retraité-es PCF





Dès le 16 mars, le RFF¹ en lien avec les soignants a mobilisé ses savoir-faire et ses outils de fabrication : production de plus de 350.000 visières de protection pour les soignants et les travailleurs en contact avec le public, connecteurs pour les ventilateurs, robots pousse-seringue², systèmes anti-contamination, pièces détachées pour respirateurs artificiels, adaptation de masques de plongée pour la réanimation..., et même conception et production de respirateurs artificiels.

Des plateformes³ ont été mises en place pour mettre en adéquation les besoins des soignants, des hôpitaux et Ehpad, et les capacités des fablabs, dans un cadre militant et bénévole, au prix coûtant des matières premières avec une mobilisation de milliers de makers et de centaines de fablabs.

Dès mars, le Réseau Français des Fablabs a contacté l'État pour offrir ses services et afin de travailler au mieux à la réponse aux besoins⁴. Pour toute réponse, il n'a eu qu'une fin de non-recevoir avec une lettre type impersonnelle⁵. Il aura fallu que le RFF aille sur la place publique avec notamment une tribune dans l'Humanité pour que le gouvernement daigne enfin se bouger.

Face à la défaillance, la désorganisation de la startupnation et du marché capitaliste, la mobilisation du RFF en prise directe et local avec les soignants a été plus qu'un palliatif pour répondre dans l'urgence à certains besoins du système de santé en attendant que la grande industrie prenne la relève.

Comme l'affirmait le Réseau Français des Fablabs dans sa tribune dans

l'Humanité, avec la Covid 19 « La fabrication distribuée n'est plus une niche théorique, une gentille utopie de fablabs, on voit qu'elle est aujourd'hui mise nationalement en pratique, dans l'urgence, face aux manques criants de matériel. Elle fonctionne concrètement et porte également l'espoir de re-faire autrement le monde d'après. ».

La santé ne peut être abandonnée au marché, avec ses conséquences : zéro stock, flux tendus, désindustrialisation du territoire national,... D'où le besoin d'une véritable politique et planification industrielle assise sur le développement des services publics, l'intervention des salariés et les initiatives citoyennes qui peuvent naître dans les fablabs et autre tiers lieux.

La relocalisation de production stratégique sous la forme d'une fabrication distribuée, mais aussi le développement d'activité de réparation sont non seulement possibles mais nécessaires.

Tournons la page d'une France sans usine⁶ et de la startupnation et allons vers une renaissance industrielle de notre pays.

Yann Le Pollotec

*Responsable national du PCF
en charge de la Révolution numérique*

Qu'est-ce qu'un Fab Lab ?

Les FabLabs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique



¹ <http://www.fablab.fr/>

² <https://www.makery.info/2020/04/07/covid19-le-prototype-de-pousse-seringue-de-lelectrolab-a-nanterre/>

³ <https://youtu.be/lnM7UVT2i-o>

⁴ <http://www.fablab.fr/IMG/pdf/rfflabs-autorites-22.pdf>

⁵ <http://www.fablab.fr/IMG/pdf/reponse-elysee.pdf>

⁶ <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-economie/20160226.RUE2287/quand-le-patron-d-alcatel-revait-d-une-entreprise-sans-usines.html>

PCF
100 ans
D'AVENIR



Hier...



En cette année du centenaire du Parti Communiste Français, il est utile de s'adresser à nos adhérent-es de longue date pour retracer leur histoire, leurs engagements auprès du PCF. Dans le Morbihan, il se trouve que deux adhérents du PCF ont 100 ans en 2020 : Eugène Crépeau, ancien maire d'Hennebont et **Marguerite (dite Margot) Caudan, qui dès l'âge de 15 ans fut une combattante antifasciste.**

Née dans le 20^e arrondissement de Paris le 12 février 1920, elle côtoya alors des familles de réfugiés qui la rendirent sensible à l'injustice qui frappait ses amis de l'époque. Elle adhère en 1935 au Parti Communiste puis à l'Union des Jeunes Filles de France (UJFF). En 1936, elle consacre l'essentiel de ses activités pour l'aide à l'Espagne Républicaine.

Le décret prononçant la dissolution du PCF fera qu'elle sera arrêtée en avril 1940, alors qu'elle n'était mariée que depuis 8 jours. L'immense pagaille qui règne à Bordeaux, où elle avait été transférée, lui permet d'être libérée sans trop savoir pourquoi !

En cette période plus troublée, il fallait à Margot et ses camarades une bonne dose d'optimisme et d'inconscience pour tenter d'agir contre l'occupant nazi et son auxiliaire « l'Etat Français » de Pétain, au vu de la disproportion des forces en présence.

Si des actes de sabotage isolés eurent lieu, Margot et son mari choisirent une arme qui a fait ses preuves en nombre de périodes historiques : l'écrit.

Sollicités par Henriette Schmidt de la direction clandestine du PCF, il leur fut confiée une petite imprimerie, une ronéo afin de sortir des tracts. Le premier tirage fut l'appel à la manifestation place de l'Etoile le 11 novembre 1940 ; puis viendront des tirages de l'Humanité, de l'Avant-Garde.

Fernand Grenier trouva refuge chez Marguerite, mais suite à l'arrestation de plusieurs dirigeants, la plongée dans la clandestinité totale fût impérative.

Margot assure alors des liaisons entre les mouvements politiques de résistance, transporte documents, faux papiers, matériel pour explosifs, messages oraux... Arrêtée une seconde fois en 1944, elle fût libérée en août de la même année et rejoignit alors les FFI pour la libération de Paris.

Cette « entrée en résistance » de Margot comme de très nombreuses et méconnues femmes, contribua à la défaite de l'Allemagne hitlérienne.

Pour autant, à aucun moment de sa vie Margot ne se considéra et encore aujourd'hui, comme une « ancienne combattante ».

Tout au long de sa vie professionnelle, de sa retraite, elle a continué le combat. S'indigner et résister toujours, résume pleinement le combat de Margot, qui comme chaque année sera présente à la prochaine fête de l'Humanité Bretagne, au stand de sa section de Port-Louis !

Philippe Jumeau

Porte-parole du PCF Bretagne
Secrétaire Fédération PCF - Morbihan

Avec ses amies de l'UJFF, qu'elle a contribué à créer, à Paris, dès 1937



Et, Aujourd'hui...



Transmettre les valeurs de solidarité et d'antifascisme aux jeunes générations inlassablement...

Ses faits de résistance à l'Allemagne nazie, au gouvernement de Vichy, de 1939 à 1944, Margot Caudan en parle beaucoup... « On est de moins en moins nombreux à pouvoir témoigner, alors j'y vais... quand les jeunes viennent me trouver, je ne peux rien leur refuser ! ». Après la guerre, Margot Caudan a fait carrière comme responsable du comité d'entreprise de Renault à Boulogne-Billancourt ... Sa vie de militante l'a amenée « à combattre les guerres de l'Indochine, du Vietnam, de l'Algérie ».

A l'heure de ses 100 ans, Margot Caudan s'entretient des gilets jaunes, de la réforme des retraites comme de la montée des extrémismes. Elle cite Bertolt Brecht : « Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde ». Et aux jeunes, elle dit et redit, comme Stéphane Hessel avant elle : " Engagez-vous ! "

Extraits de l'article de Sophie Prévost, du Télégramme : Pour en savoir plus, voir le site du « Chiffon Rouge de Morlaix »



POINT
DE
VUE

Que propose notre ministre de la Santé M. Véran ?

Que propose le Ségur pour les lits ? D'ouvrir les guillemets.

La mesure 12 sur 33 : Financer l'ouverture et/ou la réouverture de 4000 lits « à la demande ».

« — Permettre l'ouverture ou la réouverture de lits dans les structures de médecine en fonction des besoins à travers la mise en place de lits « à la demande », permettant aux établissements de s'adapter à la suractivité saisonnière ou épidémique. »

Notre Hôpital à Saint-Brieuc subit le manque de lits, notamment en médecine, depuis plus de 15 ans. Il a perdu 60 lits en 10 ans par restriction budgétaire. S'il existe des pics d'admissions aux urgences, l'hiver et l'été avec la période estivale, les admissions sont compliquées toute l'année puisque nous fonctionnons à flux tendu en lits et de fait, en personnel soignant et médical.

A noter que 60 000 lits ont disparu des hôpitaux en France. Ces fermetures sont la conséquence de la tarification à l'acte, imposée depuis 2003, et de la loi Bachelot, qui a transformée ces structures de santé publique en Hôpital - Entreprise. Cette même ministre a été remerciée en étant nommée ministre de la Culture le mois dernier, sous le gouvernement Macron...

Sur le terrain à Saint-Brieuc, 3^e Centre Hospitalier de Bretagne, une nouvelle étape est franchie cet été dans l'indifférence. Une fermeture de lits a

été mise en place pour la distanciation des malades face au risque Covid. La perte est de 25 lits. **Nous laissons à la demande de l'administration, la honte au ventre, les patients hospitalisés dans le couloir, avec les problèmes d'intimité, de repas, de sommeil, de bruit et d'inconfort que cela suppose, souvent plus de 12 heures et jusque 20 heures.** On appelle ce système indécent, les lits-brancards. L'administration, tout à son dogme budgétaire, s'attaque par ce système, à la dignité humaine et au droit de la santé.

Que contient réellement le Ségur et qui l'a signé ? Des augmentations bienvenues de salaire pour les soignants et les médecins en fin de carrière. Les syndicats revendiquaient depuis 1 an et demi (grève) 3 mesures immédiates pour sauver l'hôpital public, une augmentation du nombre de soignants, une réouverture des lits et une revalorisation des salaires. **Les signataires, corrompus par les augmentations de salaire, ont donc choisis d'abandonner les lits et les emplois.** Les syndicats contestataires ayant été exclus dès le début des discussions, la propagande peut débuter.

Sur le terrain, les difficultés s'aggravent et nous n'avons toujours pas de lits. La mesure 12 « à la demande » vient donc de « fermer les guillemets » « quoiqu'il en coûte » pour les patients et ses soignants.

Dr Christian Brice

*Urgentiste Centre hospitalier - Saint-Brieuc
Délégué régional de L'AMUF en Bretagne*

« L'administration, tout à son dogme budgétaire, s'attaque par ce système, à la dignité humaine et au droit de la santé »



Ecoutez l'interview du
Dr Christian Brice sur
France Culture

18.08.2020 - Journal
de 8h - A partir de la
minute 4:00